

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Aus unsren Sektionen = De nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mme *Lucien Despond* †
première présidente de la Croix-Rouge gruyérienne.

Sous sa présidence habile et dévouée, la jeune section gruyérienne de la Croix-Rouge suisse prend un réjouissant développement. C'est elle qui, après s'être occupée de nos soldats, poursuivit sa charitable activité en créant l'œuvre si

utile des samaritains dans la région, puis celle des sœurs infirmières.

Tant de dévouement pour une si noble cause mérite avec notre profonde admiration, notre souvenir ému et reconnaissant.
Th. Glasson.

Aus unsern Sktionen — De nos sections.

Zweigverein Bern-Emmental.

In der Berichterstattung über die Tätigkeit des Zweigvereins Bern-Emmental in Nr. 12, Jahrgang 1935, stund zu lesen, dass dieser Zweigverein den *billigsten* Jahresbeitrag habe. Es ist dort dem Schreiber ein Irrtum unterlaufen, den wir hier korrigieren möchten. Es

soll nicht heißen «der billigste», sondern «einer der billigsten».

Croix-Rouge lausannoise.

La Section de Lausanne de la Croix-Rouge vaudoise a tenu, lundi 10 février, au Cinéma Capitole, mis obligéamment à sa disposition, sous la présidence de M. le

Dr Michel Burnier, son assemblée générale annuelle.

Dans son rapport, M. Burnier a résumé l'activité de la section, qui été normale; le nombre des membres est tombé de 922 en 1934 à 852 à fin 1935; la répercussion en est fâcheuse sur les finances de la société. Le cours annuel a groupé 50 élèves. La ville de Lausanne a chargé la Croix-Rouge d'organiser un cours de défense aérienne passive et de soins aux gazés qui a réuni 333 élèves, dont 141 ont obtenu le diplôme spécial. Devant ce succès, un deuxième cours a été organisé avec 111 élèves; les examens se feront en mars. Ces cours sont donnés par M. le Dr Eug. Bach. Le magasin sanitaire a exigé une dépense de 1000 frs.

Le rapport du comité et les comptes ont été approuvés. Le comité a été réélu; il est composé de MM. Dr Burnier, président, Arnold Morel, caissier, Emile Butticeaz, secrétaire, Drs Guisan, Bach, Payot, M^{les} E. Kohler, Butticeaz et Petit.

Sous-section de Ste-Croix.

Le 29 janvier, en salle communale, a eu lieu l'assemblée annuelle de cette sous-section. M. A. Lador présidait. Après lecture, par M^{me} William Mermod, secrétaire, du procès-verbal de la séance de 1935, qui ne donna lieu à aucune observation, l'on entendit celle des comptes, faite par M. Jean Thorens, trésorier. Au nom de la Commission de contrôle, M^{le} Lucie Martin en propose l'acceptation avec remerciements. La fortune de la sous-section ascende actuellement à frs. 2643.34. En 1935, il a été fait divers dons pour la somme de frs. 330.—, qui sont allés à des personnes nécessiteuses, aux soins dentaires des élèves de nos classes et à une ou deux œuvres s'occupant de la santé publique.

Le rapport présidentiel signale la discussion en comité touchant à la défense aérienne passive et au cours donné à cet effet durant cinq jours, en octobre dernier.

Le Comité en charge est réélu et se compose de: M. Adrien Lador, président; M^{le} Elise Jaccard, vice-présidente; M^{me} William Mermod, secrétaire; M. Jean Thorens, caissier; M^{me} Jenny Jaccard-Campiche, membre.

La commission de contrôle est également confirmée et comprend: M^{les} Lucie Martin et Adrienne Jaccard.

Les propositions individuelles font à nouveau surgir la question de la défense aérienne passive. M. le syndic M. Mermod donne les renseignement à ce sujet. «Ste-Croix, dit-il, n'a pas été rayé de la liste des localités devant se défendre contre la lutte aérienne; la chose n'est que renvoyée. On protégera d'abord les lieux les plus importants, puis ceux de moindre étendue et enfin les plus petits. Il en résulte que plus vite la Croix-Rouge étudiera la question, mieux cela vaudra.» Entendant cela, l'assemblée décide de s'intéresser au cours qui pourrait éventuellement être donné cette année.

L'assemblée des délégués a eu lieu, en avril 1935, à Coppet. M. Jean Thorens, qui représentait la sous-section, en fait une courte relation, signalant spécialement les beaux chœurs exécutés par une masse chorale régionale, ainsi que la conférence de M^{le} Lucie Odier, déléguée de la Croix-Rouge suisse au Japon, lors du congrès international. Malgré les sollicitations pressantes faites auprès de M^{le} Odier, celle-ci n'a pu trouver le temps nécessaire pour venir à Ste-Croix raconter ses impressions d'Extrême-Orient. L'assemblée de 1936 aura lieu à Payerne.

La sous-section de Ste-Croix se mettra sur les rangs dans un avenir rapproché.

M. Adrien Lador exprime encore le désir de voir la Croix-Rouge et le groupe des Samaritains tenir, l'un après l'autre, leur séance annuelle le même soir, puis il lève la séance.

G.

Rotkreuzsektion Wädenswil.

Verflossenen Samstag tagte die Rotkreuzsektion zur 23. ordentlichen Generalversammlung im Hotel Du Lac. Eine erfreuliche Anzahl Mitglieder war dem Rufe des Vorsitzenden, Herrn H. Häberling, gefolgt, der in seinem flott abgefassten Jahresbericht die Vereinstätigkeit kurz skizzierte. Das abgelaufene Jahr war eine Zeit ruhigen, unermüdlichen Schaffens. In elf Monatsübungen, wovon eine im freien Gelände stattfand, hatten die Mitglieder Gelegenheit, sich für ihre Aufgabe, bei Unglücksfällen die erste Hilfe zu leisten, vorzubereiten. Dass diese Möglichkeit mit Eifer und Fleiss benutzt wurde, zeigt die schöne Zahl der «Unfehlbaren». Es waren 14 Mitglieder, die keine Uebung versäumt hatten und als Anerkennung eine kleine Aufmunterungsprämie in Empfang nehmen durften. Der von zirka 30 Teilnehmern besuchte Krankenpflegekurs brachte einen willkommenen Zuwachs an Aktiven. Auf Ende des Jahres 1935 wies der Verein einen Bestand von 44 Aktiv- und 196 Passivmitgliedern auf. Leider wurde ihm

sein einziges Ehrenmitglied, Herr Dekan Pfister, in Luzern, durch den Tod entrissen. Herr Dekan Pfister, ein eifriger Förderer der Rotkreuzsache, war im Jahre 1889 einer der Gründer des Roten Kreuzes in Wädenswil und dessen langjähriger Präsident. Die Sektion liess an seinem Grabe einen Kranz niederlegen.

— In warmen Worten verdankte der Vorsitzende die hochherzige Spende von Fr. 1000.— aus dem Trauerhause Blattmann-Ziegler, z. Grünenberg. Wenn die Jahresrechnung dennoch bei einer Ausgabensumme von Fr. 4600.— mit einem Rückschlag von Fr. 765.— abschliesst, so ist dies auf die ausserordentlichen Materialanschaffungen zurückzuführen. Der Inventarwert steht mit Fr. 9690.— zu Buch. Darin ist der Bestand des 350 Gegenstände enthaltenen Krankenmobilienmagazins im Werte von Fr. 4420.— inbegriffen. Für die zirka 380 ausgeliehenen Kranken-Utensilien gingen Franken 1045.— Mieterträge ein, denen für Anschaffungen und Reparaturen Fr. 982.— Ausgaben gegenüberstehen. Es ist das erste Mal seit seinem Bestehen, dass das Krankenmobilienmagazin kein Defizit aufweist. Die Wahlen waren bald erledigt; sie erfolgten in der einmütigen Bestätigung der in Frage kommenden Vorstandsmitglieder für eine neue Amtsperiode. Nach dem geschäftlichen Teil blieben noch einige Stunden für die Pflege der Geselligkeit.

Werbet Abonnenten für das „Rote Kreuz“!
